



CÔTES-D'ARMOR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°22-2022-119

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2022

Sommaire

DDTM 22 / Direction

22-2022-06-13-00001 - Décision portant subdélégation de signature des affaires générales signée le 13 juin 2022 par M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, par intérim (6 pages)

Page 3

22-2022-06-13-00002 - Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 13 juin 2022 par M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, par intérim (8 pages)

Page 10

DDTM 22

22-2022-06-13-00001

Décision portant subdélégation de signature des affaires générales signée le 13 juin 2022 par M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, par intérim



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Décision portant subdélégation de signature

M. Éric HENNION,

chargé de l'intérim des fonctions de directeur départemental des territoires et de la mer

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelle ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets; à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements et notamment l'article 44 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant M. Stéphane ROUVÉ, préfet des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 12 avril 2022 nommant M. Pierre BESSIN, DRAAF Corse ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 mai 2022 chargeant M. Éric HENNION, de l'intérim des fonctions de directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor et lui portant délégation de signature,

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22

DÉCIDE :

Article 1^{er} : La délégation de signature donnée par l'arrêté préfectoral du 11 mai 2022 à M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par intérim, peut, sous sa responsabilité, être exercée également par :

- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

Article 2 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Éric HENNION peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs de service et adjoints désignés ci-après, dans le cadre des attributions de leur service :

M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments,
Mme Claudine GUYADER-PERON adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments,

M. Bernard DIDIER, chef du service environnement,
M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement et chef de la MISEN,

Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural,
M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural,

Mme Gwenaél HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme,
Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme et cheffe du pôle planification,

M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes,
Mme Martine POUILLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes et cheffe de l'unité gens de mer-navires,

M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement mer et littoral,
M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement mer et littoral,
M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef de service aménagement mer et littoral et responsable du site de la DDTM à PAIMPOL, chef de l'unité cultures marines,

Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions,
M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière.

Article 3 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par intérim, peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les chefs d'unité et adjoints ainsi que par les agents identifiés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mme Nadine PANSART, chargée de missions « qualité-performance », assistante prévention à la direction,

M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière au service risques, sécurité, bâtiments,
Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,
M. Morgane QUEMERCH, adjointe au cheffe de l'unité éducation routière au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques et nuisances au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Martine ROUXEL, chargée d'études risques et nuisances, référente inondation-démarche PAPI au service risques, sécurité, bâtiments,

M. Didier ROBIN, chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,

M. Bertrand BARRES, adjoint au chef de l'unité bâtiment-construction-accessibilité au service risques, sécurité, bâtiments,

Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement au service environnement,

M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques au service environnement,

Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture au service environnement,

M. Marc L'HERMITTE, adjoint au chef de la MISEN au service environnement,

M. Marc BONENFANT, chef de l'unité nature et forêt au service environnement,

Mme Caroline CHARPENTIER, cheffe de l'unité aménagement et foncier agricole au service agriculture et développement rural,

Mme Laurence DIJOUX, cheffe de l'unité compétitivité de l'agriculture au service agriculture et développement rural,

Mme Pauline MOUILLON, cheffe de l'unité filières et territoires au service agriculture et développement rural,

M. Yves COATANOAN, chef de l'unité politique agricole commune au service agriculture et développement rural,

Mme Diane-Marie LUBAC, cheffe de l'unité transition agro-écologique au service agriculture et développement rural,

Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral du pôle planification au service planification, logement, urbanisme,

Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement au service planification, logement, urbanisme,

Mme Lydie JOUCHET-PLESTAN, cheffe de l'unité logement privé au service planification, logement, urbanisme,

Mme Clémentine VOISIN, cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,

Mme Armelle BONENFANT, adjointe à la cheffe de l'unité application du droit des sols au service planification, logement, urbanisme,

Mme Arielle CHARPENTIER, responsable application droit des sols,

M. Jean-Luc LE GALL, responsable application du droit des sols et correspondant accessibilité,

M. Anthony MARC, chef de l'unité climat-énergie au service observations, foncier et transitions,

M. Nicolas REMOND, chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,

M. Pierre-Yves DANIEL, adjoint au chef de l'unité système d'information territorial au service observations, foncier et transitions,

M. Éric PARIZE, chef de l'unité territoires et paysages au service observations, foncier et transitions,

M. Edouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,

M. Louis BRÉGEAT, adjoint au chef de l'unité études et mobilités au service observations, foncier et transitions,

M. Stéphane BURGUÉ, chef de l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

Mme Véronique FLATRES, instructrice réglementation maritimes-plaisance à l'unité usages et réglementations maritimes au service activités maritimes,

M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes au service activités maritimes,

Mme Aurélie DAVID, adjointe à la cheffe de l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

M. Sébastien GOMEZ, chargé des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Christelle BOURGES, chargée des cultures marines à l'unité cultures marines au service aménagement mer et littoral,

Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral,

Article 4 : La délégation de signature définie par l'article 1 donnée à M. Éric HENNION peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les délégués territoriaux ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives :

Mme Morgane THIEUX-LAVAU, déléguée territoriale de Saint-Brieuc,

M. Franck RICHTER, délégué territorial de Dinan,

M. Benoît BOUBENNEC, délégué territorial de Lannion,

Mme Maryvonne HUBY, déléguée territoriale de Guingamp-Rostrenen,

Article 5 : La délégation de signature relative aux décisions en matière de dérogations exceptionnelles aux interdictions saisonnière de circulation édictée dans le département à l'encontre des véhicules affectés aux transports routiers de marchandises et d'un poids total en charge ou roulant de plus de 7,5 tonnes est exercée en tant que cadre de permanence et dans cette seule situation par : Benoît BOUBENNEC, Véronique CHAPEL, Yannick CORNEC, Jean-François COROUGE, Bernard DIDIER, Didier FROUX, Priscille GHESQUIERE, Claudine GUYADER-PERON, Gwenael HERVOUET, Maryvonne HUBY, Bruno LEBRETON, Morgane THIEUX-LAVAU, Philippe PAYET, Pierre PIQUET, Martine POUILLAIN, Franck RICHTER et Nadine TURPIN.

Article 6 : La décision du 16 mai 2022 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer par intérim est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 7 : La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par interim est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le **13 JUIN 2022**

**Le directeur départemental
des territoires et de la mer
par intérim**



Eric HENNION

DDTM 22

22-2022-06-13-00002

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics signée le 13 juin 2022 par M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, par intérim



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics

M. Éric HENNION

chargé de l'intérim des fonctions de directeur départemental des territoires et de la mer,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 44 ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2012-12-46 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 30 mars 2022 nommant M. Stéphane ROUVÉ, Préfet des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 13 juin 2017 nommant M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral ;

Vu l'arrêté du Premier ministre en date du 5 septembre 2018 nommant M. Éric HENNION, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 12 avril 2022 nommant M. Pierre BESSIN, DRAAF Corse ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 11 mai 2022 portant délégation de signature à M. Éric HENNION, en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics ;

Place du général de Gaulle
BP 2370 – 22023 SAINT-BRIEUC
www.cotes-darmor.gouv.fr

 Prefet22  Prefet22

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

1.1 La délégation de signature accordée à M. Éric HENNION directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par interim, peut, sous sa responsabilité, à l'effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur pour les marchés publics peut, sous sa responsabilité, être exercée par :

- M. Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral.

1.2 Cette délégation de signature peut, sous sa responsabilité, être exercée également par les agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans la limite des références indiquées pour chacun :

LES CHEFS DE SERVICE ET ADJOINTS		
SERVICE RISQUES SÉCURITÉ BÂTIMENTS BOP 181, 203, 207	M. Philippe PAYET, chef du service risques, sécurité, bâtiments Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risques, sécurité, bâtiments	Fournitures et services : 30 000 euros TTC Travaux : 50 000 euros TTC
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME BOP 135, 362, 363	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES BOP 205	M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes Mme Martine POULLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes	
SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL BOP 113 et 205	M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral	

SERVICE ENVIRONNEMENT BOP 113 et 162	M. Bernard DIDIER, chef du service environnement M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement	Fournitures et services : 30 000 euros TTC Travaux : 50 000 euros TTC
SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL BOP 149	Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint au chef du service agriculture et développement rural	
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS BOP 113 et 135	Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions M. Jean-François COROÛGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière	

LES UNITÉS DU SIÈGE		
SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ, BÂTIMENTS Éducation routière BOP 207	Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe de l'unité éducation routière Mme Morgane QUEMERCH, adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière	4 000 euros TTC
Risques-nuisances BOP 181 et 203	Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques-nuisances	
Sécurité routière BOP 207	M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière	
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME BOP 135	Logement privé : Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé Politiques du logement : Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement Application du droit des sols : Mme Clémentine VOISIN, cheffe de l'unité application du droit des sols Planification, SCoT et littoral : Mme Nathalie GAY, cheffe de l'unité planification, SCoT et littoral	4 000 euros TTC

<p>SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME</p> <p>BOP 135</p>	<p>Planification et actions transversales : M. Guillaume POULIQUEN, chef de l'unité planification et actions transversales</p> <p>Planification et animation du réseau : Mme Véronique LE GARREC, cheffe de l'unité planification et animation du réseau</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES</p> <p>BOP 205</p>	<p>Littorale des affaires maritimes : M. Régis QUELLEC, chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Yannick ROBIN, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p> <p>M. Gilles ALLANIC, adjoint au chef de l'unité littorale des affaires maritimes</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p>BOP 205</p>	<p>Cultures marines : Mme Aurélie DAVID, adjointe au chef de l'unité cultures marines</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p> <p>BOP 113</p>	<p>Domaine public maritime : Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS</p> <p>BOP 113 et 135</p>	<p>Études et mobilités : M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE ENVIRONNEMENT</p> <p>BOP 113 et 162</p>	<p>Milieux aquatiques : M. Pascal COSSON, chef de l'unité milieux aquatiques</p> <p>Ressource en eau et assainissement : Mme Claudine LEBORGNE, cheffe de l'unité ressource en eau et assainissement</p>	<p>4 000 euros TTC</p>
<p>SERVICE ENVIRONNEMENT</p> <p>BOP 162</p>	<p>Politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture : Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture</p>	<p>4 000 euros TTC</p>

Article 2: La délégation de signature accordée à M. Éric HENNION, directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par interim, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, portant sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses imputées sur les programmes listés ci-après, peut, sous sa responsabilité, être exercée par Eamon MANGAN, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor, délégué à la mer et au littoral :

- BOP 113 : milieu, marin, paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 149 : compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture ;
- BOP 162 : interventions territoriales de l'État ;
- BOP 181 : prévention des risques ;
- BOP 203 : infrastructures et services de transports ;
- BOP 205 : sécurité et affaires maritimes ;
- BOP 207 : sécurité et éducation routière ;
- BOP 215 : conduite et pilotage des politiques de l'agriculture ;
- BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer ;
- BOP 362 : plan de relance – écologie ;
- BOP 363 : plan de relance – compétitivité.

Article 3: Dans la limite de leurs attributions et compétences, la subdélégation de signature est accordée aux agents indiqués ci-dessous, à l'effet de :

- valider, dans l'application CHORUS formulaire, les demandes d'engagement et la certification du service fait ;
- signer les pièces comptables relatives à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses hors CHORUS formulaire ;
- effectuer les opérations de rétablissement de crédits (établissement des titres de recettes par le CPCM) le cas échéant.

SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ BÂTIMENTS	M. Philippe PAYET, chef du service risques sécurité bâtiments Mme Claudine GUYADER-PÉRON, adjointe au chef du service risque sécurité bâtiments	BOP 181,203, 207
--	---	------------------

SERVICE RISQUES, SÉCURITÉ BÂTIMENTS	Mme Isabelle GUENO, gestionnaire éducation et sécurité routières	BOP 207
	Mme Sophie RIBOD, cheffe de l'unité risques-nuisances	BOP 181 - 203
	Mme Steffy DILLENSCHNEIDER, cheffe d'unité éducation routière	BOP 207
	Mme Morgane QUEMERC'H, adjointe à la cheffe de l'unité éducation routière	
	M. Rémy HENNEL, chef de l'unité sécurité routière	
SERVICE PLANIFICATION, LOGEMENT ET URBANISME	Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme	BOP 135 – 362 -363
	Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe de service planification, logement, urbanisme	
	Mme Isabelle LOUARN, cheffe de l'unité politiques du logement.	
	Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé, Mme Isabelle COULMIN	
SERVICE OBSERVATIONS, FONCIER ET TRANSITIONS	Mme Priscille GHESQUIERE, cheffe du service observations, foncier et transitions	BOP 113 et 135
	M. Jean-François COROUGE, adjoint à la cheffe du service observations, foncier et transitions, responsable des stratégies foncière	BOP 113 et 135
	M. Édouard MORIN, chef de l'unité études et mobilités	
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES	M. François-Régis BERTAUD du CHAZAUD, chef du service activités maritimes	BOP 205
	Mme Martine POUILLAIN, adjointe au chef du service activités maritimes	
SERVICE ACTIVITÉS MARITIMES	Mme Valérie JAOUEN	BOP 205

<p>SERVICE AMÉNAGEMENT MER ET LITTORAL</p>	<p>M. Pierre PIQUET, chef du service aménagement, mer et littoral M. Didier FROUX, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral M. Fabien MAROCCO, adjoint au chef du service aménagement, mer et littoral</p> <p>Mme Magali LECLERCQ, adjointe au chef de l'unité gestion du domaine public maritime au service aménagement mer et littoral Mme Nadine HALL</p>	<p>BOP 113 et 205</p> <p>BOP 113</p>
<p>SERVICE ENVIRONNEMENT</p>	<p>M. Bernard DIDIER, chef du service environnement M. Bruno LEBRETON, adjoint au chef du service environnement Mme Pauline HERBERT, cheffe de l'unité politiques territoriales de l'eau et de l'agriculture Mme Sylviane HINAULT Mme Odile DUMARGUE</p>	<p>BOP 113 et 162</p> <p>BOP 162</p>
<p>SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL</p>	<p>Mme Nadine TURPIN, cheffe du service agriculture et développement rural M. Yannick CORNEC, adjoint à la cheffe du service agriculture et développement rural Mme Pauline MOUILLON, cheffe de l'unité filières et territoires M. Guillaume RIBOD Mme Marie-Claude PIROTAIS Mme Christine GOUEDARD Mme Marie BALLOUARD, agent contractuel</p>	<p>BOP 149</p>

Article 4 : Interface Galion

Une subdélégation de signature est accordée pour le profil valideur de l'interface Galion, aux agents ci-dessous :

- Mme Gwenael HERVOUET, cheffe du service planification, logement, urbanisme ;

- Mme Véronique CHAPEL, adjointe à la cheffe du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Lydie PLESTAN-JOUCHET, cheffe de l'unité logement privé du service planification, logement, urbanisme ;
- Mme Isabelle GUEHENNEUX, chargée des aides à la pierre du parc public de l'unité renouvellement urbain et logement public du service planification, logement, urbanisme.

Article 6 : La décision du 16 mai 2022 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de marchés publics du directeur départemental des territoires et de la mer par intérim est abrogée à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor par interim est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le **13 JUIN 2022**

**Le directeur départemental
des territoires et de la mer
par intérim**

Eric HENNION